

**DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT DEVANT LE
CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

SON EXCELLENCE MONSIEUR AMADOU OURY BAH

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Conakry, le 27 mai 2024

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition ;

Mesdames et Messieurs les Membres du CNRD ;

Messieurs les Présidents des institutions Républicaines ;

Monsieur le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République ;

Monsieur le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Honorables Conseillers Nationaux ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Institutions Internationales accréditées en République de Guinée ;

Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l'État et fonctionnaires parlementaires ;

Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé et de la société civile ;

Distingués invités, en vos rangs, titres et grades, tous protocoles observés ;

Mesdames, Messieurs ;

Monsieur le Président ;

Il est établi selon la tradition républicaine et aussi en vertu d'une pratique constante de la Transition, conformément à l'article 57 de sa Charte, que la nomination d'un nouveau Premier Ministre et d'un nouveau Gouvernement par le Chef de l'Etat soit assortie de la présentation d'un discours de politique générale.

Je souhaite vous remercier pour l'opportunité qui m'est accordée de prendre la parole devant cette auguste assemblée afin de délivrer la Déclaration de politique générale du Gouvernement.

Je mesure ce grand honneur par l'immense responsabilité qui m'incombe en qualité de Premier Ministre, Chef de Gouvernement, en raison de la confiance que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'état, le Général de Corps d'Armées **Mamadi DOUMBOUYA** a placé en moi ainsi que les solutions attendues par votre institution aux défis nationaux.

C'est donc avec un profond respect et une immense gratitude que je m'adresse à travers vous au peuple de Guinée.

En cette période cruciale de la marche de notre transition, je m'engage pleinement, avec l'ensemble des membres du Gouvernement, à accomplir cette mission conformément à la vision du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD).

Avant de poursuivre Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma reconnaissance envers le Tout-Puissant Allah pour toutes ses Grâces. En rendant grâce à Dieu, c'est avec émotion que j'ai une pieuse pensée pour mon défunt père qui a rejoint l'au-delà alors que j'étais encore un enfant.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Permettez-moi de partager avec vous la substance de lettre de mission que son excellence le Président de la République m'a confiée. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :

- L'axe social pour rétablir le vivre-ensemble
- L'axe économique pour amorcer le processus de développement économique afin d'assurer le bien-être de la population
- L'axe politique pour bâtir les fondamentaux de l'Etat de droit à travers la mise en place des institutions fortes et crédibles avec la justice comme boussole pour tous nos concitoyens.

La lettre de mission précise « au regard des anomalies institutionnelles accumulées depuis plusieurs décennies avant la rectification institutionnelle, vous contribuerez, à la fois, à apprendre de nos erreurs et à mettre en place une constitution et des institutions fortes qui résistent au temps et à la tentation des hommes ».

Le Président de la République poursuit ainsi : « Nos concitoyens attendent de l'Etat une autorité renouvelée, et plus d'efficacité dans l'action publique, et ils souhaitent aussi plus de transparence, plus de débats démocratiques, et plus de simplicité. Ils veulent que l'action publique soit au service de l'intérêt général et non seulement au service des intérêts particuliers. Les guinéens aspirent profondément à une République irréprochable où chaque citoyen profite des dividendes de la prospérité ». Fin de citation.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les honorables conseillers,

Les missions que son Excellence Monsieur le Président de la République m'a confiées constituent un appel au changement afin de mettre l'Etat au service du citoyen. Cette démarche est un tournant majeur dans l'histoire de l'Etat guinéen. Ce changement de paradigme est le trait marquant de l'orientation de cette présente déclaration de la politique générale du Gouvernement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

La force d'un Etat réside dans sa capacité de mobilisation, d'exploitation durable et de gestion pérenne des ressources et du potentiel disponibles, en s'appuyant sur les institutions républicaines et l'état de droit, pour la construction d'une nation inclusive, paisible et prospère. Parmi ces institutions, le Gouvernement

joue un rôle central pour assurer, à travers l'administration publique, un environnement propice à l'atteinte des objectifs de la Charte de la Transition et des Agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union africaine nécessaires à l'émergence d'une société compétitive.

Il va de soi que le renforcement de l'état de droit et des droits de l'homme doivent contribuer à la régulation et à la dynamisation de la vie socio-économique nationale et du vivre ensemble. La République de Guinée, durant ce régime de Transition s'est engagée à régénérer les bases fondamentales de l'Etat, notamment institutionnelles mais également fonctionnelles afin d'éviter les déviances du passé et de tourner résolument la nation vers une prospérité qu'elle aurait dû connaître depuis bien longtemps. C'est la raison d'être des Assises Nationales qui ont été organisées entre les mois de mars et avril 2022 et qui à la demande du Président de la République ont produit 45 recommandations pertinentes qui encadrent la voie spécifique de la Guinée pour une réconciliation nationale effective et durable.

Le Président de la République en a l'ambition ! J'en ai l'ambition ! Mon Gouvernement en a l'ambition !

Avant de poursuivre, en mémoire de toutes les victimes des tragédies survenues en Guinée depuis l'indépendance, et plus récemment, celles du terrible accident du dépôt d'hydrocarbures de Kaloum, des victimes des incendies de ces dernières semaines et des tragiques accidents de la route, ainsi que de nos jeunes compatriotes qui ont péri dans la Méditerranée en tentant de rejoindre l'Occident, je vous prie de vous joindre, à moi pour observer une minute de silence.

Je fais mienne la douleur des familles affectées et prie pour que les âmes des disparus reposent en paix et trouvent la sérénité éternelle. Ces événements tragiques nous rappellent l'importance de l'unité et de la solidarité nationales, cruciales pour surmonter les défis et reconstruire un avenir prospère pour la Guinée.

Je voudrais réitérer le devoir de redevabilité envers le peuple, à travers la présentation de cette déclaration qui est un moment crucial pour le futur de notre nation, parce qu'elle devra présenter nos différents engagements sur lesquels nous serons évalués. Notre vision, qui s'appuie sur le Programme de Référence Intérimaire (PRI), a pour ambition de consolider les bases déjà établies, tout en introduisant des réformes essentielles pour répondre efficacement aux exigences actuelles et futures. Nous nous engageons à déployer des efforts concertés pour matérialiser les aspirations de notre nation dans un contexte de respect mutuel et de coopération constructive. Au-delà de

maintenir le cap sur les objectifs définis, nous continuerons à être particulièrement attentifs aux demandes de nos concitoyens.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Bien que notre pays soit sujet à des défis variés et complexes, je reste convaincu que nous avons des opportunités immenses. Chaque pas que nous faisons reflète la résilience et l'ambition de notre peuple. Je sais que la situation actuelle est connue de tous car la vivant et la pratiquant au quotidien, c'est le lieu de rappeler les nombreux défis et obstacles auxquels notre peuple est confronté.

Nos campagnes se vident progressivement de toutes ses forces vives qui, jadis, animaient nos villages et établissaient le lien avec les villes en assurant non seulement les productions agricoles et l'élevage qui contribuaient à la prospérité de nos villes, mais aussi et surtout la transmission de nos valeurs communautaires, fondement du vivre ensemble, de la paix et du respect mutuel, avec le brassage qui s'observait dans toutes nos cités. Depuis quelques années, force est de reconnaître, impuissant, que nos jeunes sont, dans nos villes, désorientés, désœuvrés, en proie aux vices, cherchant désespérément l'exil, préférant le voyage suicide en mer ou dans la jungle à la recherche de l'eldorado. Cette situation vide notre pays de sa jeunesse active et potentiellement productive en la condamnant à l'errance.

Nous sommes collectivement responsables du désœuvrement de la jeunesse et de son errance, de la dépendance aux produits importés d'origine agro-pastorale, au vide laissé dans le monde rural, à l'abandon de nos valeurs qui font notre particularité, notre richesse, notre diversité et notre identité nationale. Prenons ensemble l'engagement d'en faire une priorité nationale.

Ces dernières semaines ont été des moments d'épreuves intenses dans une chaleur avec des records historiques. Je voudrais réitérer mon admiration et saluer la grande résilience de notre peuple. Durant ces semaines de chaleurs intenses, en plusieurs endroits de notre pays, notre peuple a manqué d'éléments de base à son bien-être. Les pénuries récurrentes d'électricité et d'eau, ont aggravé le quotidien du citoyen. Le Gouvernement, sous la conduite du CNRD, reste déterminé à mettre en œuvre une politique rigoureuse permettant à chacun de vivre dignement et de se donner les moyens d'espérer à travers un capital humain renforcé et compétitif.

Nous bâtissons ensemble les fondements du développement durable de notre pays.

Les grandes orientations stratégiques qui guideront l'action du gouvernement sont tirées du Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025, et reflètent notre engagement à promouvoir un développement inclusif et durable.

Le PRI, comme vous le savez, est un cadre programmatique basé sur une analyse rétrospective, qui définit les politiques publiques macroéconomiques et sectorielles. Les actions du Gouvernement reposent sur trois axes d'intervention : social, économique et politique comme défini lors du discours d'adresse du Président de la République à la nation la veille du 2 octobre 2023.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

À la suite de la tragédie que notre pays a connu en fin d'année 2023, nous saluons encore une fois la chaîne de solidarité nationale et internationale qui s'est créée. Nous subissons toujours l'impact de ce drame sur notre économie et sa capacité à financer son développement. Les pénuries de carburant ont induit un effet domino dans l'économie en conduisant à des tensions de la trésorerie nationale afin de financer au jour le jour ses besoins en importations ainsi que ceux locaux. **Je puis vous assurer que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA ne ménage aucun effort pour atténuer ces effets cités plus haut et nous a instruits de trouver les voies et moyens pour sortir renforcer de cette crise.**

En accord avec ces instructions, le Gouvernement a réagi promptement pour répondre aux besoins immédiats des victimes et de leurs familles. C'est dans ce contexte qu'un programme de soutien en faveur de 55 concessionnaires et 322 locataires a été initié par le Gouvernement. Cet accompagnement leur permettra de bénéficier d'un appui au relogement sur une période de 24 mois pour les propriétaires et de 7 mois pour les locataires. C'est une démarche inédite et exceptionnelle pour tous ceux qui ont en mémoire le déguerpissement de Kaporo-Rail à titre d'illustration.

Le Gouvernement entamera dans les meilleurs délais la reconstruction des zones les plus touchées selon le schéma directeur de la presqu'île de Kaloum en instituant le mécanisme du bail-partage afin que les concessionnaires soient juridiquement accompagnés et que leur patrimoine immobilier soient protégé. De plus, des microcrédits seront accordés à 1 000 femmes affectées par

l'incendie de Coronthie, afin de stimuler leurs activités économiques. Nous prévoyons également la réalisation de trois centres d'autonomisation pour accueillir et outiller 1 500 filles vulnérables.

Le Gouvernement est profondément conscient que la prospérité d'une société repose essentiellement sur la robustesse de son tissu social et la vitalité de son capital humain. En réponse aux défis sociaux si pressants, nous avons adopté une stratégie intégrée qui vise à consolider les fondations de notre société. Celle-ci implique principalement des investissements significatifs dans des domaines sociaux clés. Cela nous amène à concentrer nos efforts sur l'amélioration et l'expansion de notre système éducatif pour répondre aux besoins présents et futurs de notre nation.

En effet, l'état actuel de notre système éducatif nécessite une transformation profonde pour répondre aux besoins du développement national. En particulier, les zones rurales souffrent d'un manque criard de ressources et d'infrastructures éducatives adéquates.

Pour répondre à ces défis, le gouvernement s'est engagé à renforcer le système d'éducation et d'enseignement à tous les niveaux. Cependant, il serait important de faire figurer le droit à une éducation gratuite de qualité, pour au moins les 6 premières années de scolarité primaire, comme un droit fondamental dans la constitution en élaboration.

Depuis quelques années, nous assistons à un développement incontrôlé des écoles privées. Les ministres en charge du secteur œuvrent à un meilleur encadrement du secteur privé de l'éducation au seul bénéfice du citoyen.

Nous nous engageons à poursuivre la réforme des programmes de formation à tous les niveaux, à élargir l'accès à l'éducation et la formation, à amener les institutions d'enseignement supérieur et de formation à accélérer la collaboration avec le secteur privé pour mieux répondre aux besoins d'innovation de notre société. Il s'agit de mettre en œuvre une démarche d'éducation et de formation capable de favoriser l'insertion professionnelle de nos jeunes, de cultiver plus de civisme et de respect de l'autre pour un meilleur vivre ensemble.

Le Gouvernement entend ainsi, favoriser une éducation de base de qualité. L'objectif étant d'aider les enfants et les jeunes à acquérir des connaissances et des compétences techniques dont ils ont besoin pour relever les défis quotidiens et profiter des possibilités économiques et d'apprentissage tout au long de la vie.

Le Gouvernement s'engage à promouvoir un corps de professionnels de l'éducation bien formés pour une éducation plus inclusive. L'objectif est d'offrir une égalité de chance à tous les enfants en âge de scolarisation, sans discrimination aucune de sexe, d'origine sociale ou géographique ou vivant avec un handicap. Dans le but de maintenir le dialogue au sein du système éducatif, nous avons signé le 4 avril 2024 un protocole additionnel avec la coordination nationale des enseignants contractuels communaux, qui s'appuie sur l'accord signé en octobre 2023. Cet accord permettra de résorber une partie du déficit d'enseignants dans le pays.

Les allocations budgétaires du sous-secteur de l'enseignement pré-universitaire seront augmentées afin de renforcer les capacités et doter les services en moyens matériels et logistiques.

Un programme d'appui pour la création de 20 000 emplois est en perspective, ainsi que la construction de plusieurs autres infrastructures dont, huit (8) bibliothèques modernes dans les régions administratives, 18 coins de lecture dans les six communes de Conakry, 46 centres d'alphabétisation, quatre (4) centres de formation continue, quatre (4) lycées technologiques et techniques dans les régions ; ainsi que la construction de quatre (4) grandes universités à Conakry, Kankan, Labé et N'zérékoré.

Parallèlement à nos efforts visant à améliorer le système éducatif, nous avons mis en place des initiatives pour favoriser l'entrepreneuriat et améliorer l'employabilité, notamment chez les jeunes et les femmes. Dans ce cadre, il est prévu la création d'une banque d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes.

Le Gouvernement a planifié le recrutement de 20 000 fonctionnaires et la création d'opportunités d'emplois aidés pour 20 000 jeunes dans le secteur privé, constituant un total de 40 000 nouveaux emplois. L'organisation du concours pour le recrutement de fonctionnaires s'inscrit dans ce cadre.

Ce plan ambitieux est accompagné de mesures de soutien telles que des formations en gestion d'entreprise et l'accès à divers dispositifs de financement. Une nouvelle politique nationale de sécurité et de santé au travail a été élaborée, et le processus de révision du code du travail a été lancé. Le renforcement des contrôles dans les entreprises par l'inspection générale du travail et le dialogue avec les partenaires sociaux continueront à être intensifiés.

L'accord pour l'augmentation de la Valeur Monétaire du Point d'Indice (VMPI) à hauteur de 35 % a été signé, avec une mise en œuvre partielle de 20 % depuis janvier 2024. Les primes de transport des agents de l'État ont été revalorisées de 44 %. La mise en œuvre du projet FUGAS (Fichier Unique de Gestion

Administrative et de Solde) permettra d'assainir le fichier de la fonction publique.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

En matière de couverture sociale et sanitaire, la prise en charge effective des agents de l'État sera étendue aux secteurs informels et aux professions libérales, à hauteur de 80 %. La nouvelle politique de sécurité et de santé au travail sera adoptée, et le programme pays du travail décent (PPTD) sera révisé pour mieux répondre aux besoins actuels. Cet engagement renforce notre capacité à améliorer les services de santé, surtout dans les zones les moins desservies.

L'accent sera mis sur la disponibilité des vaccins à travers la réintégration de la Guinée à l'initiative d'indépendance vaccinale, sur la construction des Unités Régionales d'Hémodialyse et des quatre (4) CHU régionaux, essentiels pour répondre aux besoins croissants en soins spécialisés. Par ailleurs, le Gouvernement continue de lutter contre les épidémies et la vente de médicaments contrefaits et d'améliorer la sécurité sanitaire garantissant un accès équitable et sécurisé aux soins pour tous les citoyens. Il est envisagé de mettre en place des unités mobiles de santé connectés à des centres de référence afin non seulement de palier à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, mais aussi de pouvoir servir les villages les plus reculés avec des moyens modernes de diagnostic pour de meilleurs traitements.

L'amélioration de la santé publique est intimement liée au combat que le Gouvernement mène pour une meilleure hygiène publique. En effet, avec la saison des pluies, la question de la salubrité devient une préoccupation majeure.

C'est pourquoi, le Gouvernement ambitionne d'instaurer des solutions durables qui englobent tous les acteurs locaux, y compris les délégations spéciales et les PME. Le renforcement de ce système vise non seulement à surmonter les défis immédiats des pluies saisonnières mais également à garantir la pérennité de notre environnement urbain pour les générations futures.

Le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP), a redynamisé le Comité Interministériel de professionnalisation de la gestion des déchets solides. La construction du Centre d'Enfouissement Technique des Déchets à Kouriah et la réalisation de 26 forages équipés de pompe à motricité humaine, ont été lancées. Nous ambitionnons de

lancer très prochainement la construction d'usines de traitement des déchets ménagers afin de les transformer en énergie et en engrais organiques.

La saison des pluies nous met face à la nécessité de développer des infrastructures résilientes et bien entretenues pour prévenir les catastrophes naturelles et protéger nos citoyens dans tous les environnements. Nos infrastructures et systèmes de gestion des catastrophes naturelles sont en effet confrontés à de sérieux défis.

Cette situation souligne la nécessité d'améliorer notre résilience infrastructurelle et environnementale. En réponse à ces défis, le Gouvernement envisage de renforcer ses infrastructures, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

Sur le plan sportif, les défis restent immenses malgré la qualification historique de notre équipe nationale espoir de football pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, une première depuis 1968. C'est pourquoi, nous sommes mobilisés pour la relance des compétitions culturelles et sportives dans le but de construire des équipes solides et favoriser le dialogue, l'inclusion et la paix sociale.

Parallèlement, la reconstruction des stades se poursuit afin de mettre à la disposition de la jeunesse des infrastructures aux normes internationales permettant de recevoir les compétitions dans notre pays. Il est urgent de revoir nos infrastructures et consentir les investissements nécessaires pour que nos jeunes puissent pleinement exprimer les nombreux talents qui sont les leurs. En effet, les travaux de rénovation du Stade Général Lansana Conté de Nongo et du complexe sportif du 28 Septembre progressent. Une mention spéciale pour le handball et le basket-ball, qui nous ont récemment rapporté des trophées.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Face aux soubresauts de l'économie mondiale, sur le plan économique, notre vision est claire et audacieuse. Nous adoptons une stratégie résiliente pour assurer la prospérité durable de tous les Guinéens. Nous nous engageons à transformer les défis en opportunités, en plaçant la gouvernance renforcée, les investissements stratégiques et la modernisation administrative au cœur de l'action économique.

Le contexte de chocs en lien avec le coût de la vie, les conflits et, l'exacerbation des tensions géopolitiques, la persistance des effets de la pandémie à Covid-19 et l'explosion du dépôt central des hydrocarbures de Kaloum, le 18 décembre 2023, ont eu un impact sur l'économie, illustré par une baisse du taux de croissance projeté de 5,4 % à 4,2 % en 2024.

Toutefois, le taux de croissance de notre économie se situe au-dessus de la moyenne de l'Afrique qui est de 3,4 %. Ceci illustre la résilience de notre économie.

Les réformes engagées par le Gouvernement et d'autres mesures structurelles devraient rendre efficace et efficiente la conduite de la politique financière de l'État.

Notre approche est de construire une économie qui ne se contente pas de survivre aux chocs, mais qui prospère grâce à une gouvernance solide, une infrastructure robuste, et une intégrité sans faille. Les mesures que nous prenons aujourd'hui sont conçues pour forger dans l'avenir une économie dynamique, résiliente et compétitive, capable de soutenir les ambitions légitimes de notre nation et de chaque citoyen.

Cela ne saurait être réalisable qu'en restaurant la confiance publique et en renforçant la gouvernance économique. C'est une priorité absolue pour l'État. Dans ce contexte, la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) joue un rôle central. Elle doit poursuivre ses efforts pour traquer et sanctionner la corruption ainsi que les délits économiques et financiers.

Les mécanismes d'évaluation seront renforcés dans l'optique d'améliorer la gouvernance. Le Cabinet de la Primature supervise ce processus en vue d'identifier les goulots d'étranglement, et il propose des actions correctives rapides et efficaces. Cette stratégie proactive favorisera l'efficacité de notre gestion des ressources publiques. Elle stimulera également un environnement propice à une croissance économique durable et inclusive, faisant de la Guinée un modèle de transparence et de bonne gouvernance.

Parallèlement au renforcement de la gouvernance économique, il est essentiel d'investir dans nos infrastructures pour soutenir et étendre cette gouvernance améliorée. Cette ambition est la concrétisation de la vision du Président de la République, le Général de corps d'armée Mamadi DOUMBOUYA, qui se matérialise par l'édification, depuis le 5 septembre 2021, d'infrastructures visibles telles que les routes, les ponts, les échangeurs, les écoles, les hôpitaux régionaux, les universités, les aérodromes, etc. Nul ne peut contester aujourd'hui que notre pays est en chantier !

À titre d'illustration :

- La construction de 168 km de routes bitumées et en béton armé dans la ville de Conakry ;
- La poursuite du bitumage de 119 km dans les 11 villes de l'intérieur du pays ;
- L'achèvement de l'échangeur du km36 et l'échangeur Paul Kagamé de Kagbélen ;
- L'achèvement de la route Coyah-Forécariah-Frontière Sierra-Leone ;
- La poursuite de la construction des RN7 Kankan – Mandiana, la RN 1 Coyah – Mamou – Dabola, Dabis-Québo, Lola-Zoo ;
- La construction de cinq (5) ponts à travers Coyah et Conakry ;
- La construction du pont unique en béton de Tanènè avec ses voies d'accès ;
- La construction de l'autoroute Kagbelen-Kouria sur 27 km ;
- La finalisation des ponts sur la Soumba et sur le Fleuve Sankarani et la réalisation de l'échangeur de Bambéto ;
- La construction du pont sur le Milo entre Kérouané et Banakoro
- La construction et réhabilitation de 32 ouvrages, de 241 unités de dalots et de 467,56 km sur le réseau des routes préfectorales.

Toujours dans le domaine des infrastructures, le Gouvernement ambitionne de réaliser les travaux suivants :

- Le Corridor Sud, en Autoroute le long du chemin de fer du projet Simandou jusqu'à la frontière avec la Côte d'Ivoire ;
- Le Corridor Nord, Boké-Gaoual-Labé-Tougué-Dinguiraye-Siguiri-Frontière avec la République du Mali ;
- La construction des routes nationales RN6 Kankan-Kissidougou (longues de 190 km), la route nationale (RN23) Boké-Gaoual (longue de 185 km), la route nationale ;
- La relance des travaux de réhabilitation de la route nationale Mamou-Faranah et de la route nationales Mamou-Labé ;
- Construction de la route d'intégration sous-régionale Kankan-Kérouané-Beyla Sinko frontière avec la Côte d'Ivoire ;

- La construction de la première raffinerie d'or à Gbessia, actuellement à 40 % de réalisation ;
- La construction de la raffinerie d'alumine d'une capacité d'un million de tonnes par an dans la région de Boké, par la société Alteo Raffinerie Guinée (ARG).

Ces projets démontrent que le gouvernement intensifie les investissements dans les infrastructures routières et minières. Ils sont conçus pour dynamiser notre économie en facilitant l'accès aux marchés pour nos entrepreneurs.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

L'énergie électrique, une commodité indispensable pour le développement économique et le bien-être des populations, est au centre des préoccupations du Gouvernement. Face à la dégradation de la desserte en électricité, nous avons engagé, dès ma prise de fonction, des consultations et des négociations sur les options disponibles permettant la desserte immédiate en électricité. Dans le cadre de l'intégration sous-régionale et des projets d'interconnexion, les négociations avec les Gouvernements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont permis de disposer de l'énergie permettant de faire face, un tant soit peu, à l'urgence.

Parallèlement, nous avons engagé des discussions avec d'autres partenaires pour le développement en Guinée de 500 MW d'énergie solaire. L'objectif à moyen terme est de disposer d'une capacité additionnelle d'énergie mixte d'au moins 1 Gigawatt.

Conformément aux instructions du Chef de l'État, nous avons engagé les réformes en profondeur du secteur de l'énergie afin de répondre aux défis actuels.

Également, le Gouvernement mettra en place les mesures nécessaires pour freiner le gaspillage d'énergie. Des dispositions seront prises pour limiter l'importation des équipements énergivores et non conformes, et accélérer la pose des compteurs prépayés.

Dans le même souci d'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens, l'accès à l'eau potable pour tous est l'une des priorités du Gouvernement. Nous avons bouclé le financement de la 1ère phase pour l'adduction d'eau du grand Conakry pour un montant de 500 millions de dollars américains. En même temps, le programme villageois d'eau potable sera accéléré.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Le Gouvernement poursuit le processus de digitalisation pour réduire les coûts et augmenter la transparence des services publics. L'objectif étant de créer un environnement administratif où les ressources sont utilisées de manière optimale et où les services aux citoyens sont améliorés de manière significative.

En lien avec la digitalisation et la mise en place d'un fichier unique, nous avons engagé les travaux d'adressage des villes du pays en commençant par la ville de Conakry. Ceci permettra de moderniser le service public et de mieux sécuriser les citoyens. Une meilleure gestion du foncier sera ainsi possible.

Tous ces investissements stratégiques contribuent à la redynamisation de notre économie. C'est dans cet esprit que notre Gouvernement porte une attention particulière à la réalisation du projet SIMANDOU.

Ce projet est un des plus grands gisements de fer au monde. Il prévoit une production pouvant atteindre 100 millions de tonnes de minerai de fer par an. Il comprend la construction d'un chemin de fer de près de 700 km et des installations portuaires.

Le coût de construction de ces infrastructures est estimé entre 17 et 18.5 milliards de dollars américains, avec une augmentation considérable du PIB. De 11 000 emplois créés à date, le projet pourrait générer jusqu'à 120 000 emplois. Il offrira également les opportunités de marché aux entreprises locales, car le Gouvernement attache du prix au respect de la Loi portant contenu local dans le cadre de la mise en œuvre des projets, en particulier pour un projet d'une telle envergure.

Face à cette transformation majeure de notre économie, le gouvernement a fait du développement du capital humain une priorité. Cela implique de renforcer les programmes de formation technique et professionnelle, d'aligner nos curriculums éducatifs sur les besoins du marché du travail futur, et de développer des partenariats stratégiques avec des institutions académiques et des entreprises privées pour une intégration efficace de nos jeunes dans ce secteur clé.

Ces efforts contribueront non seulement à la réussite du projet Simandou mais aussi à la prospérité durable de notre nation. Cette valeur ajoutée sera aussi un atout non négligeable pour la modernisation de l'agriculture et de l'élevage à travers les aménagements hydroagricoles, la poursuite de la mécanisation

agricole, le développement des infrastructures rurales et l'amélioration des races animales.

Au lendemain du 05 septembre 2021, Son Excellence, Monsieur le Président de la République, le Général de Corps d'Armée **Mamadi DOUMBOUYA**, a affiché sans réserve son soutien à l'Agriculture et à l'Élevage. Ce soutien s'est matérialisé par un taux d'accroissement du budget du Ministère en charge de ce secteur de 520 %, en 2023, soit plus de mille neuf cents milliards comparativement à 2021.

Monsieur le Président ;

Mesdames et messieurs les honorables Conseillers ;

La Guinée dispose d'importantes potentialités agricoles non encore valorisées. Elle dispose de 6,2 millions d'hectares de terres arables dont un quart sont annuellement exploitées ; 364 000 hectares de terres irrigables, dont moins de 10 % aménagées.

Nous allons tirer profit de ces atouts en mettant sur pied une politique agro-industrielle qui allie compétitivité et pragmatisme, afin de sortir de la dépendance alimentaire à l'égard de l'extérieur. Importer des denrées alimentaires de première nécessité comme le riz, la farine, les oignons, la pomme de terre, etc., dans un environnement climatique et pédologique, exceptionnellement favorable, ne contribue pas à cet effort.

Le gouvernement ambitionne de se conformer à la vision d'une Guinée qui consomme ce qu'elle produit. Cela sous-entend accroître les rendements via l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine agricole. Dans cette optique, l'État va jouer son rôle de catalyseur du développement en créant des stimulants économiques qui visent à aider les opérateurs économiques et les paysans à passer des activités d'importation à des activités liées aux productions vivrières et à la distribution.

Ainsi, en créant des stimulants à l'accroissement de la production agricole et des initiatives courageuses d'incitation au travail de la terre, nous pourrions atteindre l'autosuffisance et apporter une bouffée d'oxygène supplémentaire à l'économie nationale. L'exportation de produits halieutiques vers l'Union européenne a été relancée et la surveillance maritime pour la lutte contre la pêche illicite a été intensifiée.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Le dérèglement climatique est une réalité que nous vivons tous car nous constatons actuellement une forte canicule et une baisse de la pluviométrie. C'est pourquoi, la procédure d'évaluation environnementale a été enrichie en incluant le changement climatique et la biodiversité. Le Réseau des aires protégées a été structuré avec la création de nouveaux parcs et réserves de faune.

Dans la même optique, la mobilisation de financements verts a permis de lancer des projets intégrateurs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la conservation des aires protégées. Des efforts sont en cours dans le cadre de la réhabilitation des sites d'exploitation des ressources naturelles et de la poursuite des campagnes de reboisement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Sur le plan national, le Gouvernement est engagé pour une transition réussie. Il est donc primordial de rappeler les orientations politiques qui guident notre action. Ces orientations sont structurées autour d'un chronogramme dynamique défini en collaboration avec la CEDEAO. Nous avons rencontré des défis considérables, tant internes qu'externes, qui ont exigé de nous : adaptation et résilience. Malgré ces obstacles, nous avons réussi à finaliser la mise en place des délégations spéciales à travers tout le pays, ce qui marque une étape cruciale dans notre processus de stabilisation et de préparation au retour à l'ordre constitutionnel.

En reconnaissant les retards et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du chronogramme actuel de la transition, le gouvernement poursuit des discussions transparentes et inclusives avec tous les partenaires concernés. L'objectif est de mettre à jour ce chronogramme de manière juste et équilibrée, en veillant à associer toutes les parties prenantes dans ce processus vital.

Les ajustements nécessaires seront faits de manière à refléter les réalités actuelles et à répondre efficacement aux besoins de notre nation en transition. Aujourd'hui, alors que nous sommes à la croisée des chemins de notre histoire, le gouvernement est déterminé à façonner un avenir prometteur pour toutes les Guinéennes et tous les Guinéens.

L'engagement ferme du Président de la République envers la refondation de notre nation nous guide vers des réformes structurelles ambitieuses et

nécessaires. La cartographie censitaire du RGPH-4 a démarré. Au cœur de ces transformations se trouve le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (PN-RAVEC). Ce programme est bien plus qu'une simple mesure administrative ; il est une initiative cruciale pour garantir à chaque citoyen une identité légale, facilitant ainsi l'accès aux droits civiques et aux services essentiels.

La construction de centres intégrés d'état civil sur toute l'étendue du territoire national et la mise en place de capacités administratives dans les nouvelles communes sont prioritaires. La Coordination du PN-RAVEC est mise en place depuis le 22 avril 2024, ce qui constitue une avancée majeure dans l'opérationnalisation de ce programme.

Dans cette dynamique de refondation, nous progressons vers une étape significative de notre processus démocratique avec l'organisation du scrutin référendaire sur la nouvelle constitution prévue pour la fin de l'année. Cette démarche, souhaitée ardemment par le Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD), est fondamentale pour établir un cadre légal qui reflète nos aspirations nationales tout en renforçant notre démocratie. La nouvelle constitution sera le socle sur lequel toutes les futures législations et réformes seront bâties, assurant ainsi que notre trajectoire vers le renouveau soit en harmonie avec les principes de justice et d'égalité.

Parallèlement, le chronogramme de la transition comprend des initiatives clés telles que le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, l'établissement d'un fichier électoral fiable et des élections locales, communales, législatives, ainsi que la présidentielle. Chacune constituant un jalon vers le renforcement de notre gouvernance et la consolidation de notre infrastructure démocratique.

Ces étapes interconnectées visent à favoriser une gouvernance locale réactive, à renouveler notre Assemblée nationale et à élire un Président dans des conditions véritablement démocratiques. Notre engagement envers ce processus est inébranlable, et je vous invite tous à vous joindre à nous dans cette entreprise ambitieuse, pour qu'ensemble nous puissions réaliser la vision d'une Guinée inclusive, unie et prospère.

Sur le plan international, il est important de noter la redynamisation de notre diplomatie avec la signature de plusieurs accords de coopération. La création prochaine de l'Institut International de Coopération Sud-Sud et Triangulaire à Conakry appuyé par le Groupe des 77 + la Chine s'inscrit dans cette optique de repositionnement de notre pays. Dans la même lancée, il faut louer les efforts fournis dans le cadre de la protection de nos compatriotes vivants à l'étranger,

mais aussi la gestion de l'épineuse question du rapatriement de certains guinéens établis à l'étranger.

En outre, notre diaspora joue déjà un rôle important dans le renforcement du bien-être des familles et des communautés, ainsi que de la cohésion nationale. Nous comptons engager des actions énergiques afin de pleinement intégrer nos compatriotes de l'étrangers dans le développement économique et social de notre pays. Nous devons tous, eux et nous, comprendre que nous devons travailler ensemble pour faire émerger la Guinée. C'est pourquoi, dans sa feuille de route, le Ministère en charge de la Coopération Internationale et des Guinéens de l'étrangers sera responsable de l'organisation courant 2025 d'une semaine de la diaspora guinéenne afin d'établir une plateforme d'échange et de collaboration qui permettra de valoriser leurs expériences et leurs offrir des opportunités d'investissements chez eux.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment déterminant de notre histoire, où notre engagement envers **le dialogue et la cohésion sociale** ne fait que s'intensifier. Nous comprenons que maintenir un dialogue politique et social ouvert avec tous les acteurs impliqués est fondamental pour garantir la transparence et l'équité. Ce dialogue inclusif est non seulement essentiel, mais il est aussi la clé pour assurer une transition pacifique et consensuelle, critère indispensable pour la stabilité de notre pays.

La décennie de gouvernance qui a fragilisé notre État pose des défis significatifs. Nos efforts se concentrent **sur la restauration complète de l'État de droit**, le respect des droits humains, le renforcement de la sécurité des citoyens et de leurs biens, ainsi que sur l'amélioration significative des services publics à tous les niveaux de l'administration. Ces mesures sont essentielles pour promouvoir la bonne gouvernance qui répond aux aspirations de notre peuple, et pour instaurer une confiance renouvelée dans nos institutions publiques.

Dans le prolongement de ces efforts, **notre engagement pour la refondation des institutions républicaines reste ferme**. Nous continuons à travailler pour moderniser et rendre transparentes les structures existantes, améliorant ainsi l'intégrité et l'efficacité institutionnelle.

Ce processus de consolidation institutionnelle repose **sur le développement local et la décentralisation**. C'est pourquoi, nous intensifions nos efforts pour rapprocher l'administration des citoyens et mieux répondre à leurs attentes. **La**

création de 24 nouvelles communes urbaines et rurales a été un élément clé de cette stratégie qui vise à décentraliser le pouvoir pour favoriser une participation politique plus active et une meilleure représentation au niveau local.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

En conclusion de cette présentation, je tiens à souligner notre ferme résolution à transformer ces engagements en actions concrètes. La transition que nous menons n'est pas simplement une passation de pouvoir. Il s'agit de mettre la Guinée dans des conditions optimales pour résoudre les problèmes qui l'ont impactée depuis des décennies. D'où la nécessité, d'aller dans le sens de ce qui a été préconisé et mis en œuvre lors des assises nationales.

L'esprit de dialogue, d'ouverture, et de rassemblement que nous prôtons aujourd'hui est le socle sur lequel nous bâtissons notre avenir. Ce n'est pas un chemin que nous parcourrons seuls. Chaque Guinéenne, chaque Guinéen est invité à participer à cette grande œuvre nationale. C'est ensemble, par notre unité et notre engagement commun, que nous surmonterons les défis et saisissons les opportunités qui se présentent à nous.

La volonté de changer les choses, d'innover et de progresser doit être le moteur de notre action. Elle doit nous inspirer chaque jour dans notre mission de servir le peuple guinéen avec honnêteté, transparence et efficacité. Le changement que nous ambitionnons doit être perceptible dans chaque village, dans chaque ville, dans la vie de chaque citoyen, d'ici et de la diaspora.

Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle. Avec courage et détermination, guidés par les principes de justice et de solidarité, nous avançons vers un avenir où chaque Guinéen aura la possibilité de contribuer au développement national et de bénéficier équitablement de ses fruits.

Ensemble, faisons de la Guinée un modèle de démocratie et de développement en Afrique. Telle est la vision du Président de la République, Chef de l'État, le Général de Corps d'Armées, **Mamadi DOUMBOUYA.**

Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens !

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement à nos côtés.